

Prix de l'artisanat d'art 2010

Rotary District 1780 - Rhône Alpes Mont-Blanc Les Jeunes ont du Talent



RESPONSABLE

Isabelle Moreaux Jouannet
Club Aix Les Bains – Lac du Bourget



SUJET

Le prix de l'artisanat d'art du district veut mettre en valeur la variété et la qualité des professionnels qui trop souvent restent dans l'ombre et ne bénéficient pas toujours de la considération qu'ils méritent.

Pourtant, ils détiennent un savoir et savoir faire qui allie aussi bien les méthodes traditionnelles que la maîtrise des technologies modernes.

Ce prix invite à concourir ces artisans professionnels des métiers d'art dont la réalisation illustre et met en valeur le NOBLE GESTE.

Ce principe s'adresse à des artisans en devenir de reconnaissance âgés de moins de trente cinq ans.

PRIX - Et remise d'un certificat de reconnaissance

En quatre étapes : 3 prix + un prix spécial du Jury

Ecole de Management
Rue Pierre Sépard
38003 Grenoble
Le 29 mai 2010 à 9:00



COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de personnes qualifiées dans le domaine de l'artisanat et de personnes reconnues pour leur aptitude à apprécier tant les valeurs esthétiques que techniques dans divers domaines. Les décisions sont prises à la majorité.

CONDITIONS

Un Rotarien présente à son club le projet et son auteur. Si le club décide de parrainer un artisan, il établit un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- *Etat civil + Photo d'identité*
- *Présentation de l'artisan : Vidéo de 2 minutes (caméscope, téléphone portable ou webcam) remis sur CD ou envoyé par mail (pièce jointe intégrant le nom et le club parrain de l'artisan)*
- *Formation et parcours professionnel*
- *Statut juridique de l'entreprise (l'artisan peut être salarié)*
- *Dossier sur l'œuvre présentée :*
 1. *Description précise de l'œuvre – titre, dimensions, nature des matériaux ...*

2. *Documentation photographique des étapes de la réalisation*
3. *Tout document aidant à la compréhension – maquette, dessins, ...*

Le dossier complet remis avant le 15 avril 2010 sera le premier critère de sélection. Il est important de justifier la démarche artisanale et de présenter le caractère innovant ou technique de l'ouvrage.

Lors du vote pour l'obtention d'un prix, si un juge est membre du club représentant l'artisan, il doit se retirer et laisser la charge de la décision au jury restant.

L'œuvre doit être exposable lors de la journée de remise des prix par le district et le candidat doit être présent.

Les Rotariens ne sont pas éligibles à ce concours.

Isabelle Moreaux-Jouannet
5 rue Paul Bonna
73100 Aix les Bains

04 79 52 00 54 / 06 23 37 93 98
Info@RestaurationDeTableaux.com
www.RestaurationDeTableaux.com

